



# CHALLENGE DU CROSS BRETON 2018

## REGLEMENT

Validé par le Bureau Exécutif du 26 Février 2018

Le challenge se déroulera du 1er novembre 2017 au jour du championnat de France de cross.  
Ne seront pris en compte que les licences compétitions à la date du Championnat de France de cross.

### 1. - Généralités

Le challenge des clubs bretons sera déterminé à la suite du classement effectué pour le challenge national. Ce challenge National des clubs en Cross-country s'effectue uniquement sur les cross labellisés ainsi que tous les championnats (départementaux, régionaux, 1/2 finale des Championnats de France et Championnats de France).

Le classement s'effectue uniquement sur les Clubs maîtres et ceux-ci sont classés sur les 6 cross au maximum qui auront rapporté le plus de points.

Il est tout à fait possible de gérer les cross avec les Sections Locales, celles-ci apporteront leurs points aux Clubs Maîtres dans la limite des participations ci-dessus.

Un athlète ne pourra participer qu'à une course dans la même compétition.

### 2. - Épreuves prises en compte pour le classement

Toutes les épreuves comptent dans le classement (Cross longs et Cross Courts), mais uniquement à partir de la catégorie Benjamin(e)s. Seuls les cross suivants sont pris en compte pour l'établissement du classement :

- Championnats Départementaux ;
- Championnats Régionaux ;
- 1/2 Finales des Championnats de France ;
- Les Championnats de France ;
- Cross labellisés

### 3. - Gestion informatique des résultats

La gestion des résultats doit obligatoirement être réalisée avec Logica Cross / Route. Il est indispensable de saisir le n° des Clubs. L'officiel Logica peut charger les résultats avec les courses telles qu'elles se sont déroulées.

Attention : Si des mimines filles prennent le départ en même temps que des juniors filles mais font un tour de moins. Il faudra obligatoirement faire 2 courses.

Si le championnat départemental a lieu sur 2 jours. Il faudra créer 2 compétitions qui seront liées sur le SI-FFA. Sur ces 2 compétitions ne seront chargées que les courses comptant pour le championnat départemental. Les autres épreuves seront chargées sur un autre numéro.

Il faut que chaque course soit bien identifiée, (mettre dans le titre les catégories concernées, pour les SE vérifier que la mention cross court, cross long est correcte.

Si c'est un championnat, avant de charger, vérifier que les podiums sont faits.

Si un cross d'une fédération affinitaire a lieu parallèlement au cross labellisé (par exemple la veille). Les résultats doivent être chargés sous un n° de compétition différent.

